

**Dispositif d'inscription au service du transport scolaire
du Grand Narbonne - Année scolaire 2021/2022**



La commune de GRUISSAN prend en charge le coût de l'abonnement aux transports scolaires pour les élèves domiciliés à Gruissan qui fréquentent les établissements scolaires (de la 6^{ème} à la terminale) L'abonnement citijeun' est valable 12 mois pour tout déplacement dans le périmètre de l'Agglomération.

Les familles seront reçues au service enfance jeunesse
04/68/75/21/07 (montée du Pech) de Gruissan à compter du :

Lundi 19 juillet 2021

de 8h à 13h du lundi au samedi

Document à fournir : - justificatif de domicile de - de 3 mois
- Carte d'identité ou livret de famille
(Si le nom est différent du justificatif)



Il leur sera délivré une attestation de gratuité leur permettant de prendre l'abonnement PASS AGGLO CitiJeun' sans avoir à faire l'avance financière.

Les cartes seront à retirer auprès de **Citiboutique** : à partir du **26 juillet 2021**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.- 8 avenue Maréchal Foch Narbonne

Prévoir une photo d'identité et pièce d'identité pour le 1^{er} abonnement ou la carte pass'agglo pour un renouvellement.